

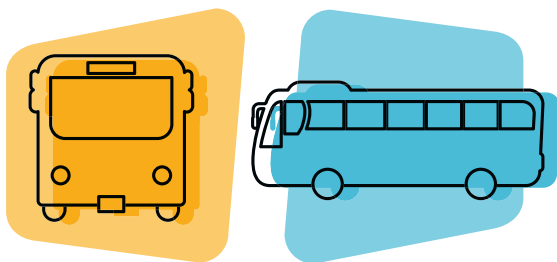
Participez

au Comité des Partenaires ! MOBILITES

En tant que nouvelle Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) depuis le 1er janvier 2025, le PÉTR Sélestat Alsace Centrale met en place un Comité des Partenaires. Il recherche huit représentants d'habitants du territoire pour rejoindre ce Comité et échanger sur les sujets de mobilité : transport en commun, vélo, marche, etc.

Le rôle du Comité

Le Comité des Partenaires est une instance de dialogue le PÉTR Sélestat Alsace Centrale, les usagers et les employeurs du territoire sur les mobilités. Il a un rôle consultatif.

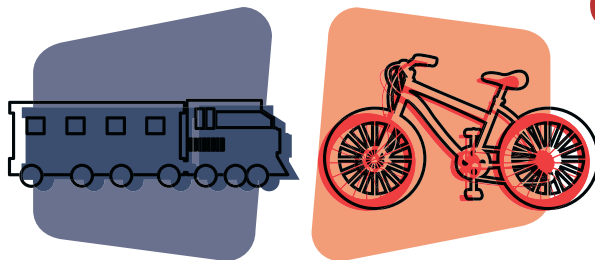


Le fonctionnement

Le Comité se réunit une fois par an minimum et l'ordre du jour est fixé par le Président. La participation des membres se fait à titre bénévole.

Les membres

Le Comité des Partenaires est notamment composé de représentants d'institutions, de collectivités, d'employeurs, d'associations et d'habitants du territoire.



Quel est mon rôle ?

Participer au Comité pour apporter mon regard, mon ressenti et mon expérience des modes de déplacements sur le territoire. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances sur les mobilités.

Comment rejoindre le Comité des Partenaires ?

- ✓ Je vérifie que je remplis les conditions pour candidater
- ✓ Je remplis un bulletin de participation et je l'envoie au PÉTR Sélestat Alsace Centrale par mail, par voie postale ou par dépôt avant le 3 avril 2025

8 habitants du territoire seront tirés au sort le 7 avril à 10h30



Plus d'info sur www.selestat-alsace-centrale.fr
ou par téléphone au 03 88 58 01 60